

# Et voici Affaires de famille dans le MFC

## Examens

Clarissa Burke MD CCFP Victor Ng MSc MD Archna Gupta MD  
De la Section des résidents du Collège des médecins de famille du Canada

Depuis quelques années, le bulletin de la Section des résidents, *Affaires de famille*, était distribué séparément par l'intermédiaire du Conseil de la Section des résidents. Maintenant, *Le Médecin de famille canadien* présentera une série Affaires de famille ici-même dans la section Opinions des résidents de la revue. Les articles dans Affaires de famille ont un but à 2 volets:

- renseigner les résidents membres du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) sur les sujets d'actualité et les avantages rattachés à leur adhésion au Collège; et
- informer les membres du CMFC en général des discussions en cours à la Section des résidents.

## Représentation des résidents

Les résidents qui forment la Section des résidents du CMFC sont représentés par le Conseil de la Section, qui se compose de membres élus parmi eux (Figure 1).

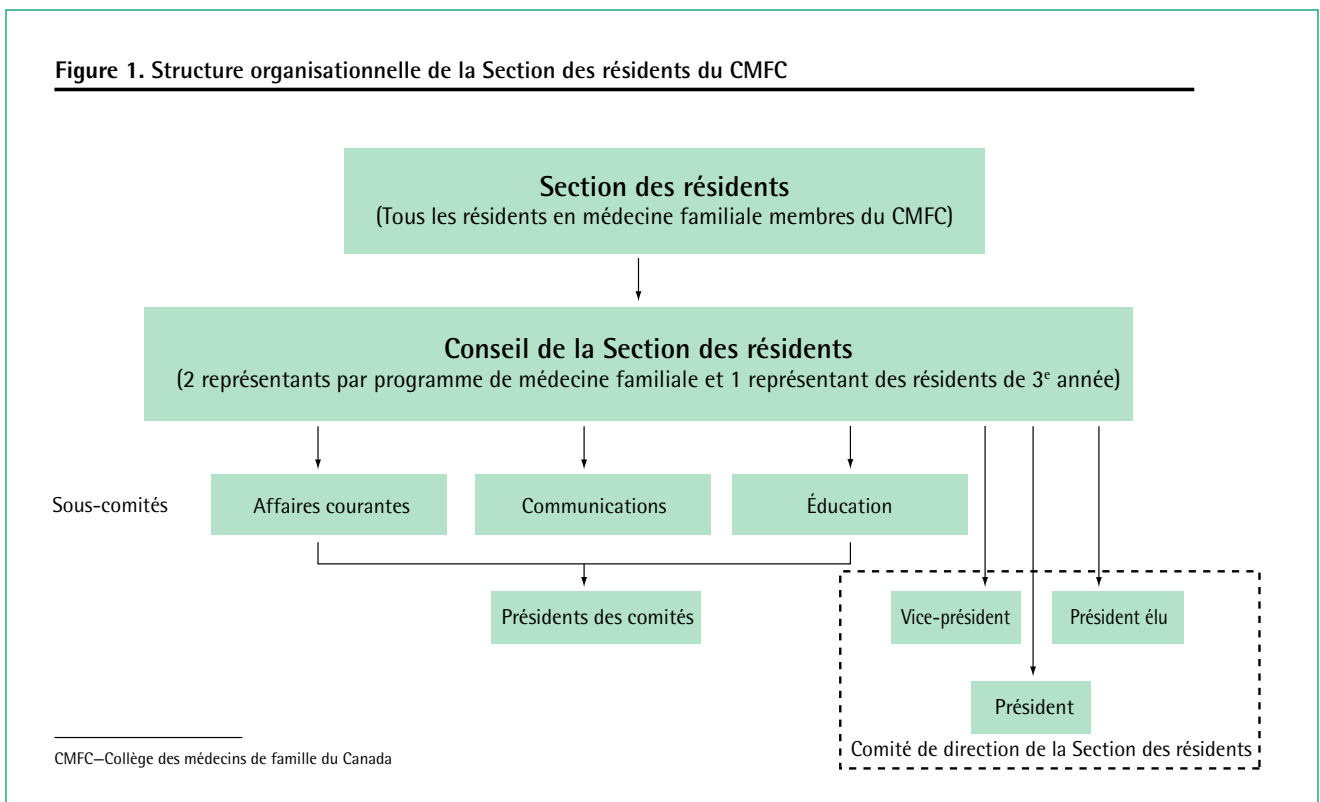
Le Conseil de la Section compte des représentants au sein des principaux comités du CMFC, notamment 3 ayant le droit de vote au Conseil d'administration. Par conséquent, les points de vue des résidents sont pris en compte dans les décisions du Collège concernant l'agrément des programmes, l'examen de certification et les objectifs d'évaluation.

## Examen de certification

Le CMFC est responsable de préparer et d'administrer l'examen de certification en médecine familiale et le site web du Collège ([www.cfpc.ca](http://www.cfpc.ca)) est un excellent site à visiter pour commencer à se préparer pour l'examen. Une page de renseignements sur les examens donne de l'information plus détaillée, dont un guide qui explique la nature des composantes orales et écrites de l'examen (simulations cliniques écrites abrégées [SAMP] et entrevues médicales simulées [EMS]). On trouve sur le site web du Collège 99 sujets prioritaires considérés comme les connaissances

This article is also in English on page 1079.

Figure 1. Structure organisationnelle de la Section des résidents du CMFC




essentielles pour atteindre la compétence en médecine familiale<sup>1</sup>.

### Frais d'examen et structure

Au cours des dernières années, les résidents membres du Collège ont soulevé des problèmes comme la traduction de l'examen et la nécessité d'avoir plus d'emplacements où sont administrés les examens. Par exemple, des membres résidents francophones ont exprimé des préoccupations au sujet de la traduction de certaines questions dans l'examen. Pour y donner suite, le CMFC a recruté des ressources additionnelles pour améliorer l'uniformité de l'examen dans les 2 langues officielles.

De plus, les résidents et les administrateurs de l'examen ont souligné la nécessité de renforcer la sécurité de l'examen et d'instaurer un processus d'examen plus moderne. Cette préoccupation a motivé l'adoption d'un format électronique pour la composante écrite de l'examen (p. ex. SAMP). La base technologique de cette nouvelle plateforme d'examen s'inspire du système utilisé par le Conseil médical du Canada. Étant donné que la plupart des résidents auront passé les examens d'aptitude du Conseil médical du Canada avant l'examen de certification du CMFC, ce nouveau format leur sera familier. En outre, la version électronique de l'examen sera sans doute plus sécuritaire qu'une version sur papier. Avec l'examen électronique, les résidents francophones ou bilingues pourront passer de la version française à la version anglaise des questions, s'ils ont des inquiétudes entourant la traduction. Pour l'examen du printemps 2011, 7 nouveaux centres d'examen sont proposés, ainsi qu'une nouvelle forme électronique de l'examen écrit. La composante orale de l'examen (EMS) continuera d'être administrée selon la même méthode face à face.

Malheureusement, ces changements entraînent des coûts administratifs plus élevés et des décisions seront

prises à propos de l'ampleur de cette augmentation et des sources de financement pour l'absorber. Il est probable que les résidents devront couvrir en partie cette augmentation. Certains, mais pas tous, bénéficieront d'une réduction de leurs frais de déplacement s'ils habitent à proximité d'un nouveau centre d'examen. Le Conseil de la Section des résidents a participé aux discussions à tous les niveaux au sujet des changements dans les frais d'examen et continuera à communiquer l'information aux résidents membres à mesure que les décisions finales sont prises et les montants fixés. Il importe de reconnaître que ces nouveaux procédés donnent directement suite aux préoccupations des résidents et que les améliorations proposées à l'examen devraient produire un processus d'examen plus souple pour tous. 

**D<sup>re</sup> Burke** est ancienne présidente du Sous-comité des communications du Conseil de la Section des résidents du Collège des médecins de famille du Canada. Les **D<sup>rs</sup> Ng** et **Gupta** sont respectivement président et vice-présidente du Conseil de la Section des résidents du Collège des médecins de famille du Canada.

#### Intérêts concurrents

Aucun déclaré

#### Référence

1. Collège des médecins de famille du Canada [site web]. *Priority topics and key features in family medicine*. Mississauga, ON: Collège des médecins de famille du Canada; 2010. Accessible à: [www.cfpc.ca/local/files/Education/competence/English/Key%20Features.pdf](http://www.cfpc.ca/local/files/Education/competence/English/Key%20Features.pdf). Accédé le 30 août 2010.

### Vous voulez être publiés?

*Le Médecin de famille canadien* est à la recherche d'articles réfléchis, rédigés par d'actuels résidents en médecine familiale. Communiquez avec le coordonnateur d'Opinions des résidents, **D<sup>r</sup> Victor Ng**, à [residentsviews@cfpc.ca](mailto:residentsviews@cfpc.ca) pour en savoir plus sur la façon de soumettre un article au *Médecin de famille canadien*.